LES CONSTRUCTIONS CLIVÉES

Magali Rouquier

Pour citer cet article :
Rouquier (M.), 2018, « Les constructions clivées », in *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : http://encyclogram.fr.

1. DÉCOUPAGE DU DOMAINE.

1.1. Définition.

1.1.1. Nous citons la définition proposée par Togeby (1983, § 1957) dans sa *Grammaire française* :

> « Une proposition clivée est une proposition qu'on a coupée en deux pour mettre en relief un de ses éléments. Partant d'une proposition comme *J'ai fait ce travail-là dimanche*, on peut mettre en relief le sujet : *C'est moi qui ai fait ce travail-là dimanche*, ou le complément adverbial : *C'est dimanche que j'ai fait ce travail-là*. En mettant en relief un élément, on l'oppose à ses homologues potentiels : *C'est moi* implique '*et pas quelqu'un d'autre'* ; *c'est dimanche 'et pas un autre jour'*».

Comme une litanie, des auteurs de tous horizons théoriques s'accordent pour définir la clivée comme une construction binaire, « biclausale », dont la fonction est de focaliser tel ou tel élément d'un énoncé, et qui a pour contrepartie une construction simple, « monoclausale ». Sans pour autant définir ces termes. Ex.

> "Corresponding to [*John lost his keys*], the simple or 'non-clefted' form, English has sentences like [*It was his keys that John lost*]. They are all cognitively synonymous […]" (Prince 1978)

> "In uttering a cleft sentence, sutch as *It was Clinton who won*, speakers split the content of a single proposition –*Clinton won*- thereby enabling them to structurally single out one element – the clefted constituent- in order to focus attention." (Hedberg 2000)

> "A CLEFT CONSTRUCTION (CC) is a complex sentence structure consisting of a matrix clause headed by a copula and a relative or relative-like clause whose relativized argument is coindexed with the predicative argument of the copula. Taken together, the matrix and the relative express a logically simple proposition, which can also be expressed in the form of a single clause without a change in truth conditions. " (Lambrecht 2001)

La construction clivée prototypique est donc le plus souvent présentée comme une construction verbale articulée en deux segments :

$$\underset{S_1}{\underline{\text{C'est X}}} \quad \underset{S_2}{\underline{\text{Qu- +Verbe}}}$$

dans laquelle l'élément X dit *clivé* constitue le focus, la partie S_2 ayant le statut de présupposé, c'est-à-dire d'information présentée comme ancienne ou inférable. La focalisation de X implique que cet élément est distingué d'autres éléments possibles

appartenant au même paradigme. Le contraste entre deux ou plusieurs éléments du paradigme permet de faire ressortir la focalisation :

(1) Je pense que ce n'est pas *à Tahiti* que Gauguin a trouvé quelque chose, c'est *en Bretagne*. (Boltanski, FRANTEXT)

(2) Même Staline l'a dit : « Ce n'est pas *moi* qui décide, c'est *le Parti* ». [web]

Une clivée peut être « tronquée » et se réduire à la partie focalisée S_1 = *c'est X*. Cette forme réduite peut être actualisée après la forme longue (3) ou avant la forme longue (4) :

(3) Ma cousine P. dit : « Moi, en fait, *ce n'est pas la photographie qui m'intéresse*, c'est *l'image*. » (Guibert, FRANTEXT)

(4) *Ce n'est pas l'avenir, c'est le passé qui nous submerge*. (D'Ormesson, FRANTEXT)

1.1.2. À ces clivées prototypiques, on fait correspondre régulièrement des contreparties non-clivées :

(1') Gauguin a trouvé quelque chose en Bretagne.
(3') La photographie m'intéresse.

Cela amène certains auteurs (par exemple Prince 1978, Hedberg 2000, Lambrecht 2001) à considérer la clivée comme une construction « biclausale » qui permet le réarrangement d'une construction monoclausale. Cf. Carter-Thomas (2009) :

> "Recourse to the biclausal 'cleft' sentences provides the speaker with a number of options for rearranging a structurally simpler sentence. Associated with the simpler monoclausal in French :
>
> (a) Paul a offert une montre à Marie pour son anniversaire
>
> it is possible to create the following clefts sentences containing thus a matrix clause introduced by *c'est* and the selected clefted constituent, followed by a subordinate clause with the relative *qui* in the case of a clefted subject (b) and *que* or *qu'* in the case of other grammatical categories (c-e):
>
> (b) c'est Paul qui a offert une montre à Marie pour son anniversaire
> (c) c'est une montre que Paul a offert à Marie pour son anniversaire
> (d) c'est à Marie que Paul a offert une montre pour son anniversaire
> (e) c'est pour son anniversaire que Paul a offert une montre à Marie "

Lambrecht (2004) parle de construction « bi-phrastique » :

> « Une Construction Clivée est une structure phrastique complexe composée d'une proposition principale à verbe copule et d'une proposition subordonnée de type relatif dont l'argument relativisé est co-indexé avec le complément de la copule. Bi-phrastique sur le plan de la syntaxe, la clivée exprime une proposition logiquement simple, dans laquelle l'argument qui correspond au complément de la copule joue le rôle informationnel de focus. Cette proposition simple peut s'exprimer aussi dans une structure mono-phrastique sans changement dans les conditions de vérité. »

Ces qualifications de « biclausale » ou « bi-phrastique » reflètent l'idée traditionnelle qu'une phrase complexe contient autant de propositions que de verbes conjugués.

1.1.3. Selon Declerck (1984, 1988) et d'autres auteurs (Nølke 1994, Davidse 2000, Lahousse 2008), le membre S_2 de la construction clivée, qui exprime de l'information ancienne, comprend dans son sens une variable, tandis que l'élément clivé spécifie une valeur pour cette variable, qui constitue l'information nouvelle. Soit en paraphrasant :

C'est Jean qui a ouvert la porte ≅ 'x (quelqu'un) a ouvert la porte' (présupposé)
'ce x est Jean' (posé)

Cette organisation sémantique conduit Declerck à ranger les clivées parmi les énoncés *spécificationnels*, de pair avec les réponses aux questions. À une question partielle, qui comporte une variable (= une inconnue signifiée par un mot interrogatif), on peut en effet répondre de deux façons :

a) par un constituant spécificationnel qui exprime la valeur donnée à cette variable :
- Qui a ouvert la porte ? - Jean / Jean a ouvert la porte.

b) par l'expression conjointe de la valeur et de la variable, identifiées au moyen de la copule ; autrement dit par une P clivée :
- Qui a ouvert la porte ? - C'est Jean qui a ouvert la porte.

L'existence de clivées « tronquées » confirme cette organisation sémantique. En effet, le caractère ancien de l'information portée par la partie S_2, qui comprend la variable, en permet la troncation, alors que la valeur donnée à la variable, qui constitue l'information nouvelle, doit nécessairement être verbalisée.

1.1.4. Aux clivées prototypiques s'ajoutent cependant d'autres types de clivées dont la seconde partie contient de l'information qui n'a pas été réellement communiquée antérieurement, mais qui est néanmoins présentée comme si c'était le cas. Ex.

(7) (a) Alors, un attendrissement la saisit ; elle se sentit molle et tout abandonnée, comme un duvet d'oiseau qui tournoie dans la tempête ; *et ce fut sans en avoir conscience qu'elle s'achemina vers l'église*, disposée à n'importe quelle dévotion, pourvu qu'elle y absorbât son âme et que l'existence entière y disparût. [Flaubert, *Madame Bovary*]

(b) Elle se sentait perdue, roulant au hasard dans des abîmes indéfinissables ; *et ce fut presque avec joie qu'elle aperçut, en arrivant à la Croix-rouge, ce bon Homais* qui regardait charger sur l'Hirondelle une grande boîte de provisions pharmaceutiques. [*ibid.*]

Prince (1978) les nomme « clivées à présupposition informative », ce qui a l'inconvénient d'être une contradiction dans les termes. Karssenberg & Lahousse (2015) les appellent « clivées *all focus* », en considérant qu'aucun élément n'y est présupposé (voir *infra* § 3.2.2.).

1.1.5. Les clivées du français sont communément considérées comme équivalentes aux *it*-clefts de l'anglais (*it was the cat that Mary saw*) et en partagent un certain nombre de caractéristiques (Jespersen 1937, Carter-Thomas 2009, Lambrecht 2001, etc.). Nous citons ici Carter-Thomas :

> […] the French *c'est*-cleft, a marked word order construction that can be considered as the formal equivalent of English *it*-cleft.

1.2. Le prototype.

Dans la construction [C'*être* X Qu +Verbe] :
S_1 S_2

1.2.1. Le morphème *ce* est généralement étiqueté *pronom clitique sujet*. Bien qu'il ne commute avec aucun autre élément de la catégorie, il en a la distribution.

1.2.2. La flexion du verbe *être* reste réduite. La majorité des exemples est au présent. Dans son examen des « degrés de verbalité », Blanche-Benveniste (2002) note que la flexion de *c'est* peut toujours être neutralisée au présent, même si le verbe de la clivée est à un autre temps ou mode :

(8) (a) *ce fut* Lulli qui *inventa* ces symphonies *vs*
c'*est* Lulli qui *inventa* ces symphonies

(b) *c'était* une histoire de revenants qu'elle *racontait vs*
c'est une histoire de revenants qu'elle *racontait*

La segmentation de la proposition en deux parties à l'œuvre dans la clivée justifierait selon Togeby (1983, § 899) la concordance temporelle. Il en mentionne plusieurs exemples issus de son corpus littéraire : au présent (9), à l'imparfait (10), au passé simple (11), au futur (12), au conditionnel (13) :

(9) *C'est* votre père qui *l'a* [la clef] (Duhamel)

(10) *c'était* elle qui *marchait* maintenant devant (Giraudoux)

(11) ce *furent* des ombres qui se *mirent* à bouger (Le Clézio)

(12) Demain, elle régnera et ce *sera* vous à travers elle qui *régnerez* (Plisnier)

(13) (a) François ne pouvait se lasser de penser que ce *serait* dans un endroit nouveau, à Venise, qu'il *reverrait* ce visage (Radiguet)

(b) ce *serait* M. Darzac en personne qui, le 24, *serait allé* demander la lettre au bureau de poste (Leroux)

Néanmoins, il propose pour chacune de ces concordances temporelles des exemples dans lesquels la concordance de *c'est* avec le verbe de la clivée ne s'observe pas :

(14) *c'est* + imparfait :
C'est toujours en rentrant du lycée que François *apprenait* de telles nouvelles (Grenier)

(15) *c'est* + passé simple :
C'est dans cette feuille qu'il *cribla* Voltaire de ses traits les plus cruels (Orieux)

(16) *c'est* + futur :
C'est à elle qu'il *faudra* expédier l'ensemble (Robbe-Grillet)

(17) *c'est* + conditionnel :
(a) *C'est* ici qu'on *pourrait* parler d'illusion (Green)
(b) *C'est* par là qu'il *aurait fallu* commencer (Sartre)

Selon Togeby, *être* ne peut pas s'employer aux temps composés. On en trouve toutefois quelques occurrences en français classique :

(18) (a) Mon fils s'en plaignait l'autre jour, car *ç'a été* lui qui, au contraire, m'a fait tous mes maux […] (Sévigné, FRANTEXT)

(b) et je puis dire, avec vérité, que *ç'a été* le seul trait de plume que j'aie fait dans tout le cours de cette guerre. (Retz, FRANTEXT)

Si le verbe en S_2 supporte un auxiliaire, *être* est au même temps que celui-ci (toujours d'après Togeby) : *C'était le duc qui avait changé*. Blanche-Benveniste (*op. cit.*) mentionne le même phénomène. Il y a cependant de nombreux exemples contraires (*C'est lui qui avait alerté les gendarmes* [web]). Blanche-Benveniste note par ailleurs que la flexion de *être* est très limitée. La seule opposition possible est celle du singulier et du pluriel : *c'est / ce sont*, *ce fut / ce furent*, le pluriel étant plutôt réservé à un registre soigné. Elle qualifie l'accord au pluriel de « mécanique ». Selon la norme, il n'est possible que lorsque l'élément clivé est un SN non prépositionnel :

(19) ce sont eux qui regardent,
ce sont eux que je regarde

L'existence d'exemples comme (20), dans lesquels l'élément clivé est un syntagme prépositionnel, montre que ces accords régressifs au pluriel sont vraisemblablement des faits d'hypercorrection[1] :

(20) (a) *Ce sont à eux* que vont mes premières pensées. [web]
(b) *Ce sont d'eux* que les Romains empruntèrent beaucoup de choses à cet égard. [web]
(c) J'adore être avec des athlètes. *Ce sont pour eux* que nous travaillons chaque jour. [web]

Les caractéristiques de *c'es*t conduisent Blanche-Benveniste (*op. cit.*) à lui refuser le caractère de verbe constructeur, pour y voir un auxiliaire à « faible degré de verbalité ».

1.2.3. Quant à l'élément clivé, il peut être réalisé dans différentes catégories. Selon la nomenclature traditionnelle : un syntagme nominal (21), un pronom accentué (22), un nom propre (23), un adverbe (24), un syntagme prépositionnel (25), une subordonnée, complétive (26) ou autre (27), un syntagme adjectival (28), un infinitif (29) :

(21) (a) Il y avait même un paquet de cigarettes américaines. C'est *ce paquet-là* que j'ai ouvert en premier. J'ai pris une cigarette. (Charlotte Delbo, *Une connaissance inutile*)

[1] Parmi la littérature abondante sur les alternances d'accords observées *ce sont des Anglais* / *c'est des Anglais*, et les fonctions grammaticales que l'on peut attribuer à *ce* et au *SN* dans la structure, nous renvoyons à Carlier (2004, 2005) qui en fait un point très détaillé, mais en excluant de son champ de travail les clivées et les pseudo-clivées. Elle attribue la fonction sujet à *ce* et la fonction attribut à *des Anglais*. L'accord de *être* avec l'attribut s'expliquant d'après elle non pas par un phénomène mécanique mais par la transmission du trait de pluralité par *ce*, qui hérite lui-même de ce trait de pluralité par le biais de l'attribut.

(b) Il y a un train à quatre heures qui arrive à Bordeaux vers minuit. Je le sais. Que j'aille à Biarritz ou à Pau, c'est *ce train-là* que je devrai prendre. (Charlotte Delbo, *Mesure de nos jours*)

(22) (a) C'était *elle* qui marchait maintenant devant (Triolet , cit. Togeby)

(b) C'est *lui* qui, en 2004, initia notamment l'Appel des résistants aux jeunes générations […] (*Le Canard Enchaîné,* 17 mai 2017)

(c) C'est *quoi* que t'écris, comme bouquins ? [Djan]

(23) Il paraissait impossible d'obtenir encore le plus petit effort de nos bras, de nos jambes. Pour notre groupe, c'est *Cécile* qui se lève : « J'y vais », et se chausse. (Charlotte Delbo, *Aucun de nous ne reviendra)*

(24) (a) Vite, j'ai renfilé ma culotte, égoutté mes pieds sur l'herbe, remis mes bas et mes ongles, mes chaussures. J'ai attrapé ma jaquette et mon foulard pour rejoindre les rangs. C'est-à-dire que c'est *ainsi* que cela a dû se passer car je ne m'en souviens pas du tout. Je ne me souviens que du ruisseau. (Charlotte Delbo, *Une connaissance inutile*)

(b) C'est *exprès* que tu as cassé le grand miroir dans ma chambre. [Green]

(c) Mais c'est *vainement* que le commissaire de police fouilla tous les tiroirs. [web]

(d) La question de l'afflux de réfugiés est souvent évoquée par pays. En fait, les migrants arrivent dans les villes. C'est *là* que les problèmes se posent. Et se résolvent…parfois. (Le Monde)

(25) (a) C'est *dans les villes* que les réfugiés arrivent (*Le Monde*)

(b) Pour nous, Occidentaux, qui n'avons cessé de valoriser les dents blanches et l'haleine pure, cette bouche obscure et puante constitue une énigme. Mais c'est *de cette étrangeté* qu'il faut partir, […] (*Fatale beauté,* Revue *Autrement*)

(26) C'est *qu'il puisse faire naître en nous-même l'infinie diversité* qui donne du prix à nos plus précieux rouleaux de soie. (Malraux, Togeby § 772)

(27) (a) Je suis arrivée au bord du ruisseau. Il n'y avait pas longtemps que son eau avait repris mouvement. Je crois même que c'était la première fois que nous voyions l'eau de ce ruisseau. C'est sans doute *parce qu'il avait été gelé jusque-là* que nous n'y avions pas prêté attention. (Charlotte Delbo, *Une connaissance inutile*)

(b) Mais c'est *justement parce que de tels prodiges n'existent pas* que les dispositifs de sauvegarde ont été inventés. (Lussato, cit. Togeby, § 1957)

(28) (a) c'est *bien mûres* que je les préfère

(b) Mais dès que les barbelés électriques étaient apparus, les toits des blocks presque enfouis sous la neige, nous n'avions pu continuer. Et c'est *chargé de nos silences* que l'attelage s'était arrêté au camp de la mort, devant la baraque de la quarantaine. (Charlotte Delbo, *Une connaissance inutile*)

(29) (a) C'est *partir* très tôt le matin que je redoutais (Blanche-Benveniste 2002)
(b) Ma mère […] elle a tout fait pour que je vive, c'est *naître* qu'il aurait pas fallu. [Céline]

Les interrogatives indirectes ne semblent pas pouvoir être clivés :

(30) ? c'est si je vais partir qu'il me demande (Blanche-Benveniste 2002)

Les ProSN indéfinis ont la réputation de ne pas être clivables, mais on en trouve néanmoins des attestations. (Il suffit que leur focalisation soit pertinente dans le contexte) :

(31) (a) Il existe quelques règles à respecter avec AdSense et pourtant, celles-ci n'apparaissent pas dans le règlement du programme. C'est sans doute parce qu'elles relèvent du bon sens. « *C'est personne qui les dit, c'est tout le monde qui les sait* ». [web]

(b) Free m'avait dit la première fois : « c'est pas la faute d'Orange, c'est des sous-traitants ». C'est la faute de personne alors, puisque *c'est personne* qui est venu. [web]

(c) Alors il faut bien que *ce soit quelqu'un* qui soit responsable du fait qu'elle a fonctionné en émettant son infernal cliquetis. [web]

(d) Aujourd'hui, *c'est tout un chacun* qui peut contribuer à l'économie participative. [web]

D'une manière générale, il apparaît que les éléments X clivés ne sont pas sélectionnés par *c'est*, mais par le verbe contenu dans S_2. En (25a) par exemple, le SP *dans les villes* est le complément valenciel que sélectionne normalement le verbe *arriver*. Cela a conduit à l'hypothèse que les clivées sont la réorganisation du rapport de rection entre le verbe de S_2 et l'un de ses régis (complément ou sujet).

1.3. Clivées vs constructions homonymes.

La construction clivée a la même réalisation séquentielle que d'autres constructions homonymes, si bien que sa reconnaissance nécessite de disposer de contextes longs. Une séquence comme (32) peut en effet instancier quatre constructions différentes [Rouget & Salze 1986] :

(32) C'est le prunier qui a des fleurs blanches.

(i) une clivée, telle que décrite *supra* : [*c'est* SN] + [*qui* V]. Elle présuppose que 'quelque chose a des fleurs blanches', et identifie ce quelque chose comme étant 'le prunier'. Cette valeur apparaît p. ex. dans la mise en contraste (32a). En ce cas, le morphème *ce* n'est pas anaphorique :

(32a) C'est le prunier qui a des fleurs blanches, et non le cerisier.

(ii) une construction copulative canonique [*ce* + *être* + SN], dont le sujet est le pronom *ce* et dont l'attribut est le syntagme nominal [*le prunier qui a des fleurs blanches*]. Ce SN contient une P relative déterminative, et désigne un prunier dont celle-ci donne le signalement. En ce cas, le pronom *ce* a un sens anaphorique, et peut commuter avec d'autres désignateurs. Quant au SN, il peut prendre la forme [*celui* + P relative] :

(32b) [Mon arbre préféré / c'] est [le prunier / celui qui a des fleurs blanches]

(iii) une construction copulative du même type, mais dans laquelle la P relative est appositive, l'attribut se réduisant au seul SN [*le prunier*], qui commute alors avec *lui* ou *celui-ci* :

(32c) [Mon arbre préféré /, c'] est [le prunier / celui-ci / lui], [qui / lequel] a des fleurs blanches.

(iv) une construction copulative du même type syntaxique que (ii), mais dans laquelle le SN attribut s'interprète comme le nom d'un état-de-choses ≅ 'le fait que le prunier ait des fleurs blanches'. Cf [2]

(32d) Pour moi, depuis toujours, l'arrivée du printemps, c'est le prunier qui a des fleurs blanches.

1.4. Extension de l'inventaire.

Certains énoncés en *il y a X qui V*, *il n'y a que X qui V* sont analysés comme des clivées par Léard (1992), Karssenberg & Lahousse (2015), Karssenberg (2016), Verwimp & Lahousse (2016). Ces clivées sont souvent illustrées par *il y a le téléphone qui sonne*, *il y a une voiture qui arrive*. Alors que dans les clivées en *c'est*, l'élément *X* peut appartenir à différentes catégories et avoir différentes fonctions, celui-ci est exclusivement un syntagme nominal dans les clivées en *il y a X qui* (Léard 1992). En revanche, si elles contiennent une restriction en *ne…que*, *X* peut être un SN ou SPrép (apparemment un complément sélectionné par le verbe qui suit) : *il n'y a qu'avec cette voiture que je conduis*, *il n'y a que cette voiture que je conduis*. On trouvera dans Conti (2010) (2017) une discussion détaillée sur les constructions de type *j'ai ma copine qui habite à Paris*.

1.5. Terminologie.

1.5.1. Le terme de « phrase clivée » est la traduction de *cleft sentence*, qui nous provient de Jespersen (1927, 1937, 1949). Il tend à remplacer les termes plus anciens de « gallicisme » ou de « mise en relief » ou « construction présentative ». Ce terme de « clivée » s'applique également aux constructions pseudo-clivées qui ont la forme *A, c'est B.*

1.5.2. Clivée *spécificationnelle, identificationnelle*, etc. ?

Pour rendre compte de la relation entre les deux parties de la clivée, on observe différentes terminologies. Resituant la clivée dans le cadre plus général des phrases en *être* (nous adaptons de l'anglais), Declerck (1984, 1988) propose d'analyser comme *spécificationnelles* les phrases dans lesquelles le sujet de *être* représente une variable pour

---

[2] Au demeurant, cette construction est assez mal connue. Exemples plus authentiques :

(a) Tu t'es piqué les doigts ? *C'est le métier qui rentre*. [Rouget & Salze 1986]

(b) Un enfant qui ne réalise pas son potentiel, *c'est Mozart qu'on assassine*. [web]

(c) Sur le sommet en surplomb d'une falaise de la côte sud de l'Angleterre, […] un peintre amateur attend, rêvant de pouvoir dessiner un corbeau d'une espèce rare. Mais soudain c'est *une jeune femme qui tombe dans le vide sous ses yeux*. [ex. (59) *infra*]

En (b), la P relative commute avec un participe passé (*C'est Mozart assassiné* [Saint-Exupéry]). Ces occurrences sont généralement traitées en faisant appel à la notion de nexus .

laquelle l'attribut (le prédicat nominal dans sa terminologie) spécifie une valeur. Ce type de phrase selon lui est identifiant en ce que la spécification de la valeur rend possible l'identification de la variable, qui s'opère par l'extraction de son référent à partir d'un ensemble. Ainsi, dans *Le cambrioleur est John Thomas*, la valeur *John Thomas* est spécifiée pour la variable *le cambrioleur*. Celui-ci est donc identifié comme étant John Thomas. Autrement dit, dans une phrase en *être*, la fonction d'identification est secondaire, elle est en quelque sorte une conséquence de la nature spécificationnelle intrinsèque de ces phrases. Pour Declerck (1988), la clivée est donc fondamentalement spécificationnelle : la relative contient une variable dont la valeur est spécifiée par l'élément clivé. Il rappelle néanmoins la variété des termes utilisés pour rendre compte de cette relation. Nous reportons le relevé terminologique de Declerck ici dans un tableau :

specificational (Declerck 1984, 1988)	identifying	Dik 1980, Gundel 1977
	identificational	Kuno & Wongkhomthong 1981, Quirk & al. 1985
	equative	Halliday 1970b, Huddleston 1971
	equational	Harries-Delisle 1978, Bolinger 1972a

1.5.3. La terminologie est tout aussi foisonnante pour rendre compte des différents types pragmatiques de clivées. Ainsi les termes « stress-focus » (Prince 1978), « topic-clause » Hedberg (1990, 2000), « contrastive cleft » (Declerck 1984, 1988), « focus-background » (Karssenberg et Lahousse 2015) s'appliquent aux clivées prototypiques dans lesquelles le terme clivé constitue le focus et la partie S_2 le présupposé. Les clivées dans lesquelles la partie S_2 porte une information nouvelle sont appelées « informative-presupposition clefts » (Prince 1978), « comment-clause » (Hedberg 1990, 2000), « topic-comment » (Karssenberg et Lahousse 2015), « unstressed anaphoric-focus cleft » ou « discontinuous cleft » (Declerck 1984). Nous renvoyons *infra* pour des exemples.

2. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES IMPORTANTES

Blanche-Benveniste, C. (2002) « Auxiliaires et degrés de verbalité », *Syntaxe et sémantique* 3, p. 75-97.

Declerck, R. (1984) "The pragmatics of it-clefts and WH-clefts ", *Lingua* 64(4), p. 251-428.

Declerck, R. (1988) *Studies on copular sentences, clefts and pseudo-clefts*, Leuven, Leuven university press.

Hedberg N. (2000) "The referential status of clefts ", *Language* 76 (4), p. 891-920.

Karssenberg, L. (2016) "French Il y a clefts, existential sentences and the Focus-Marking Hypothesis ", *Journal of French Language Studies* : 1-26.

Lambrecht, K. (2004) « Un système pour l'analyse de la structure informationnelle des phrases. L'exemple des constructions clivées », *Structure informationnelle et particules énonciatives. Essai de Typologie*. Carter-Thomas S., Fernandez-Vest J., (eds), Paris.

Prince, E. (1978) "A comparison of wh-clefts and it-cleft in discourse", *Language* 54 (4), p. 883-906.

3. ANALYSES DESCRIPTIVES

3.1. Analyses syntaxiques

Comme le disait plaisamment Hedberg (1990) pour l'anglais :

> "One way to look at the structure of clefts is to take seriously the surface form of each component and assume that they function in clefts exactly as they do in other constructions: i.e. that the cleft pronoun, like pronouns in general, is a referring expression, that the copula plays the role it plays in other copular sentences, that the clefted constituent is a predicate complement, and that the cleft clause is a restrictive relative clause, […]
> Another way to look at clefts is to assume that nothing is what it seems: the cleft pronoun is just a dummy pronoun; the copula is just a dummy verb, the clefted constituent is really the subject of the sentence, and the cleft clause is really the predicate, […]"

Elle résume ainsi les difficultés d'attribuer un statut syntaxique à chacun des éléments de la clivée et à caractériser leurs relations valencielles. Difficultés soulevées déjà par Jespersen en 1927 : statut de *it/ce* : anaphorique ou non ? statut de la copule : verbe constructeur du terme clivé ou non ? statut de la relative : restrictive ou non ?

3.1.1. Jespersen

Jespersen (1927, 1937, 1949) introduit le terme *cleft sentence* pour rendre compte d'énoncés dans lesquels il reconnaît un procédé de réorganisation des éléments constitutifs d'une phrase canonique de type SVO sous la forme sous la forme *it is X that Verbe* ou *c'est X Qu- Verbe.* Cette réorganisation permettrait à des langues de type SVO rigide de focaliser un constituant de l'énoncé. Jespersen envisage cette réorganisation des éléments constitutifs de la phrase pour les clivées de l'anglais, du français et du danois. Il en propose successivement (1927, 1937, 1949) deux analyses.

- En 1927, dans *Modern English Grammar*, vol. III, la clivée *it is the wife that decides*, donnée comme équivalente à la description définie *the wife is the deciding person*, est analysée comme contenant une relative restrictive dont l'antécédent est le pronom *it* (cette relative ne peut restreindre le terme nominal qui la précède, déjà fortement défini par l'usage de l'article ou encore par une réalisation sous forme de nom propre). Autrement dit, le constituant clivé n'est pas l'antécédent de la relative. Dans cette analyse qu'il appellera par la suite analyse par transposition (1937), le pronom de la clivée *it* (ou *ce* pour le français) est tenu pour référentiel et il est le sujet de la phrase « matrice ». Ce pronom a une fonction sémantique similaire à celle de l'article défini dans *the wife is the deciding person*. Le constituant clivé constitue le prédicat et la partie *that*-clause (= S_2)

est une relative restrictive un peu particulière : elle est associée de façon discontinue au pronom *it*, et forme avec lui un constituant syntaxique par le biais de la copule. Cette analyse permet à Jespersen d'expliquer pourquoi ce type de relative restrictive apparaît après un terme fortement déterminé. Il ajoute que cette analyse par transposition est partagée par Sandfeld (sous le terme « extraposition »). Cette analyse semble trouver sa suite dans Togeby (1983, § 899) pour expliquer la concordance temporelle (voir *supra* 1.2.1.1.) observée dans *ce fut le duc qui changea* ; dans sa proposition cependant, la relative n'est pas une adnominale restrictive mais plutôt adjointe :

> « Premièrement, la mise en relief par *c'est* est la transformation d'une seule phrase qu'on coupe en deux : il est donc naturel que ses deux segments soient au même temps. Et deuxièmement, nous avons affaire à une proposition « relative » indépendante comme sujet réel de la phrase. La phrase *le duc changea* peut en effet être transformée d'une part en *qui changea, ce fut le duc*, et, d'autre part en *ce fut le duc qui changea.* »

- Jespersen revient sur les clivées en 1937 dans *Analytic Syntax* et révise son analyse de 1927. Selon lui, cette analyse ne rend pas compte des cas où l'élément clivé est un adverbe : *c'est ici qu'il mourut* ne peut être un équivalent de **ce qu'il mourut est ici*. La place de l'accent est aussi un argument pour ne pas voir dans *ce / it* l'antécédent de la clivée. Dans *qui est-ce qui a crié ?* l'accent porte sur la copule et non sur *ce*, ce qui interdit de voir la partie S_2 comme une relative dont l'antécédent serait ce pronom. (Comparer avec *qui est celui qui a crié ?* où l'accent tombe sur le terme restreint *celui*). Ce sont là des arguments pour ne pas voir dans la partie *Qu-+Verbe* une relative qui restreint le pronom *ce/it*. Aussi, Jespersen propose d'analyser ce pronom comme étant un sujet vide (*dummy subject*) ; le constituant clivé n'est plus analysé comme le prédicat construit par la copule mais comme l'argument antéposé de la partie *that*-clause, qui constitue désormais le prédicat. La clivée conserve les mêmes relations syntaxiques que la contrepartie non-clivée.

Dans la première proposition de Jespersen (1927) la clivée *it's the wife that decides* est équivalente à la description définie *the wife is the deciding person*, tandis que dans sa deuxième proposition (1937) la clivée *it's the wife that decides* conserve les mêmes relations syntaxiques que celles observées dans la contrepartie non-clivée *the wife decides*.

Dans le volume VII de *Modern English Grammar* paru en 1949, la clivée est analysée comme un outil permettant la focalisation et le contraste d'un élément de la phrase :

> "A cleaving of a sentence by means of it is (often followed by a relative pronoun or connective) serves to single out one particular element of the sentence and very often, by directing attention to it and bringing it, as it were, into focus, to mark a contrast." (MEG VII § 4.6.8[3]

[3] Jespersen attribue deux interprétations syntaxiques et pragmatiques à *It is the country that suits her best*. Une première interprétation dans laquelle le pronom sujet *it* est un sujet de plein statut, un anaphorique qui renvoie à un terme précédemment mentionné. La glose proposée par Jespersen est : « the country previously mentioned (*it* anaphoric) suits her better than any others ». Dans la deuxième interprétation, le pronom *it* n'est pas un anaphorique mais un sujet vide, et la glose proposée est : « country life suits her better than town life ». Cf. *supra* § 1.3.

La nature des relations entre les différents éléments constitutifs de la clivée est discutée régulièrement depuis Jespersen sans que se détache pour autant un traitement satisfaisant de ces relations. La grammaire générative est le terreau principal des analyses syntaxiques, mais elles portent principalement sur l'anglais. Pour une revue des analyses proposées par ses différents avatars, le lecteur peut se référer entre autres, à Hedberg (2000), Reeve (2011) Belletti (2015), Haegeman (2014).

3.1.2. Verbe constructeur, élément clivé et statut de *Qu-*

Pour le français, les particularités de « l'antécédent » de la séquence *Qu- + Verbe* ont été soulignées à diverses reprises et amènent des discussions sur la nature du segment *Qu-* . Nous citons Togeby (1983, § 1957) :

> « De plus, le pronom relatif *que* s'y emploie d'une façon tout à fait particulière, prenant, par exemple, comme antécédent, un adverbe : *C'est alors seulement que l'affaire prit des proportions considérables* ou une proposition subordonnée : *Mais c'est justement parce que de tels prodiges n'existent pas que les dispositifs de sauvegarde ont été inventés*. »

Cette diversité catégorielle amène des formulations qui tendent à éviter le terme de « relative » pour qualifier la partie S_2. Ainsi Riegel (1994) re-catégorise *Qu-* en conjonction :

> « Il est difficile, dans la plupart des cas, de traiter l'élément extrait comme un antécédent du relatif *qui* ou *que* qui le suit : la substitution est pratiquement impossible, notamment quand une subordonnée, un infinitif ou un complément circonstanciel sont extraits. Pour cette raison, on peut traiter *que* comme une conjonction ».

Lahousse et Lamiroy (2015) parlent de « pseudo-relative » mettant ainsi en exergue le fait que la relative de la clivée n'a pas les caractéristiques d'une relative restrictive :

> « Les clivées sont des constructions de forme [*c'est / ce sont* - X - pronom relatif - phrase] où la phrase 'pseudo-relative' ne restreint pas la référence de l'élément X tel que le ferait une véritable relative restrictive, et qui expriment une prédication simple par une syntaxe binaire (ou 'clivée').»

Lambrecht (2004) parle quant à lui de « proposition subordonnée de type relatif » :

> « Une construction clivée est une structure phrastique complexe composée d'une proposition principale à verbe copule et d'une proposition subordonnée de type relatif dont l'argument relativisé est coindexé avec le complément de la copule. »

La diversité des catégories pouvant être clivées n'est pas une spécificité du français. On retrouve le même phénomène en anglais et les mêmes questions sur la nature de la partie *that-clause,* ou encore *restrictive relative clause*. Nous citons Davidse (2000) parmi d'autres :

> " […] antecedents of relative clauses in *it* clefts have a wider range than those of ordinary RRCs (restrictive relative clause): they can be not only NPs with common noun heads, but also pronouns and proper names, as well as prepositional phrases and embedded clauses."

Bien évidemment, cette diversité catégorielle entraîne aussi les mêmes questions sur la nature de la « relative » et de son « antécédent », nous citons encore Davidse :

> "The first main point to be tackled in a constructional approach to clefts is the special status of its relative clause. The traditional observations about the relative clause in clefts stop short of the real issues, particularly THE EXTENT AND THE STRUCTURAL STATUS OF THE ANTECEDENT."

3.1.3. Le relatif et les trois places de la préposition.

Les différentes réalisations morphologiques du segment *Qu-* sont communément utilisées pour déterminer si le groupe *Qu + Verbe* est ou non une proposition relative. Lorsque le verbe de S_2 construit un syntagme prépositionnel, la construction admet trois modes de réalisation, tous trois attestés à l'oral et à l'écrit :

a) Une réalisation dans laquelle la préposition se trouve avant le terme *X* :

(33) (a) ce n'est pas *à nous* que vous feriez croire cela (Oral, Corpaix, cit. Blanche-Benveniste 2001)
(b) Mais c'est pas *à lui* que t'auras affaire, c'est à son commis… (Anne Gavalda, FRANTEXT)

b) Une réalisation dans laquelle la préposition se trouve après le terme *X* et avant l'élément *Qu-* :

(34) Il faut au contraire que chacun se sente individualisé, que chacun ait l'impression que c'est lui que l'on regarde, que c'est lui *à qui* on s'adresse. [web]

c) Une réalisation dans laquelle la préposition se trouve à la fois avant le terme *X* et avant l'élément *Qu-* :

(35) Ce n'est pas *à elle à qui* je me suis adressé, mais au cardinal. [De Brienne, *Mémoires*, 1649, web]

Togeby propose de voir cette dernière construction comme un archaïsme du 17ème siècle et d'après lui, elle ne se rencontre que rarement de nos jours. La tournure est en fait attestée dès le 15ème siècle (Rouquier 2014). Riegel (1994) considère que la forme *Qu-* s'analyse tantôt comme un relatif, tantôt comme une conjonction. Blanche-Benveniste (2001) considère que les clivées *c'est préposition X Que Verbe* et *c'est X préposition Qu-Verbe* sont les variantes d'une même construction entre lesquelles il n'y a pas de différence sémantique, malgré les deux réalisations morphologiques concurrentes.

3.1.4. Le verbe *être* : verbe constructeur ou non ?

Dans la définition liminaire proposée par Lambrecht (2004) l'élément *X* est considéré comme un argument de la copule :

> « Bi-phrastique sur le plan de la syntaxe, la clivée exprime une proposition logiquement simple, dans laquelle l'argument qui correspond au complément de la copule joue le rôle informationnel de focus. »

Mais le constituant clivé reçoit « son rôle sémantique du verbe de la relative, via une coindexation avec l'argument relativisé, alors que son rôle pragmatique lui est assigné par le verbe copule de la principale, qui est sémantiquement vide ». La copule serait une marque morpho-syntaxique du focus, et donc garderait sa capacité constructrice d'arguments, tandis que le verbe de la clivée attribuerait un rôle sémantique à l'élément *X*, bien qu'il ne semble pas avoir de rôle syntaxique dans la description de Lambrecht.

3.1.5. Les analyses par dispositif de construction.

L'analyse par dispositif de construction considère que le verbe constructeur de la clivée n'est pas la copule, mais le verbe présent dans la partie S_2. Cette analyse est proposée par Blanche-Benveniste & *al*. (1987). Le verbe recteur d'une construction peut agencer ses éléments de rection de différentes manières. Un énoncé comme : *elle rencontrera Ines sur instruction de ce soupirant virtuel*, appelé « dispositif direct », peut connaître plusieurs arrangements syntagmatiques, parmi lesquels celui de la construction clivée : *c'est sur instruction de ce soupirant virtuel qu'elle rencontrera Ines* (*Le Monde*). Dans cette construction, le syntagme prépositionnel *sur instruction de ce soupirant virtuel* n'est pas sélectionné par *c'est*, mais par le verbe *rencontrera*. La relation syntaxique rectionnelle établie entre ce syntagme et le verbe recteur n'est donc pas modifiée dans la clivée. Le verbe *être* n'y est pas un verbe de plein statut mais un verbe dit de « dispositif » ou encore « auxiliaire de dispositif ».

Chaque dispositif de construction a néanmoins ses caractéristiques propres, et peut comporter des restrictions sur les termes d'un rapport de rection. Par exemple, le dispositif clivé semble exclure les P interrogatives indirectes : ?*c'est si je vais partir qu'il me demande*. Les complétives, exclues du dispositif clivé selon Blanche-Benveniste, sont en fait attestées (ex. (26) *supra*) mais peu fréquentes. Ces caractéristiques amènent Blanche-Benveniste (2002) à parler de *c'est* comme un verbe « qui filtre certaines réalisations du verbe lexical ». En revanche, la clivée permet de faire « passer » des formulations qui ne seraient pas possibles dans un dispositif direct. Il est difficile de proposer une contrepartie non-clivée à l'énoncé :

(36) c'est pas parce c'est pas en verre que tu vas pas le casser (oral)

Les analyses en dispositif de construction ont été reprises dans Blanche-Benveniste (2006), Roubaud & Sabio (2015), et Sabio (2010) en ce qui concerne les clivées en *c'est pas parce que*, *c'est là que* / *où*, *c'est ainsi que*.

3.1.6. Les clivées en *c'est pas parce que…*

Sabio (2010) conduit son étude dans la perspective de l'analyse des clivées en termes de dispositif de la rection et des analyses macro-syntaxiques développées par Blanche-Benveniste (2002). Dans ce cadre, la macro-syntaxe envisage l'énoncé comme une succession d'unités ordonnées en Pré-Noyau, Noyau et Post-Noyau. Ces unités s'organisent selon Sabio comme des « foyers de modalités ». Dans (37) qui semble constituer une clivée contrastive prototypique :

(37) [c'est pas parce qu'ils sont dans les poids-lourds]$_{Noyau}$ [qu'ils font des fautes à chaque mot]$_{Post\text{-}Noyau}$

la séquence clivée *pas parce qu'ils sont dans les poids-lourds* est analysée comme la partie nucléaire assertive de la clivée, et la partie S_2 constitue le Post-Noyau. Le Noyau forme une unité autonome, ce qui peut être vérifié par l'existence d'une forme raccourcie réduite au Noyau. Ex. :

(38) ils font une faute à chaque mot mais c'est pas parce qu'ils sont dans les poids-lourds [qu'ils font une faute à chaque mot].

D'un point de vue micro-syntaxique, Sabio analyse *pas parce qu'ils font une faute à chaque mot* comme une séquence régie par le verbe *faire* de la clivée. En effet, cette séquence est en relation de « proportionnalité » avec *pour ça, pour cette raison, à cause de ça*. Elle peut se réaliser dans différents dispositifs de la rection, cf. l'équivalence avec *ils ne font pas une faute à chaque mot parce qu'ils sont dans les poids-lourds*. Sabio note aussi la possibilité d'enchâsser la clivée dans ce qu'il appelle un « SI-dispositif » : *s'ils font une faute à chaque mot ce n'est pas parce qu'ils sont dans les poids-lourds*. Le contraste est également possible : *ce n'est pas parce qu'ils sont dans les poids-lourds qu'ils font une faute à chaque mot (mais pour une autre raison).*

Une autre construction en *c'est pas parce que* semble avoir des propriétés macro-syntaxiques et micro-syntaxiques différentes. Elles sont exemplifiées par :

(39) (a) ce n'est pas parce qu'un phénomène est banalisé qu'il perd en nocivité
(b) ce n'est pas parce qu'on n'a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule
(c) c'est pas parce qu'on emploie quelques mots d'anglais que notre langue va disparaître

Ici, d'après Sabio, les critères énumérés plus haut ne sont pas applicables. Entre autres, la réalisation de la forme raccourcie de la clivée n'est pas possible : **notre langue va disparaître mais c'est pas parce qu'on emploie quelques mots d'anglais* ; la partie clivée ne peut pas être contrastée : **ce n'est pas parce qu'un phénomène est banalisé qu'il perd en nocivité mais pour une autre raison* ; la réalisation dans un « SI-dispositif » n'est pas possible : **si un phénomène perd en nocivité ce n'est pas parce qu'il est banalisé*. Bien que ces énoncés soient analysés en termes de clivage par Sabio, les tests employés indiqueraient qu'ils ne constituent pas pour autant un dispositif de la rection du verbe : il n'y a pas d'extraction d'un des éléments de la rection verbale.

Sabio propose de voir ces énoncés comme le regroupement macro-syntaxique de deux constructions sans qu'il y ait de dépendance au niveau micro-syntaxique. L'ensemble de l'énoncé forme un Noyau unique et *c'est* et *que* sont les marqueurs de ce regroupement macro-syntaxique qu'il schématise ainsi :

(40) [c'est (pas) [parce qu'on n'a rien à dire]$_{Constr.A}$ qu'[il faut fermer sa gueule]$_{Constr.B}$]$_{Noyau}$

L'analyse en un noyau macro-syntaxique unique est justifiée selon l'auteur par le caractère binaire de la structure. À la différence des clivées à focus étroit, dans lesquelles

la partie *Qu-+Verbe* peut ne pas être réalisée, cette structure exige la présence des deux séquences S_1 et S_2. La forme raccourcie est impossible (**c'est pas parce qu'on n'a rien à dire*) et S_1 n'est donc pas un noyau autonome. Ces clivées forment selon Sabio « un ensemble contigu et intonativement intégré ». L'impossibilité d'avoir une clivée raccourcie ou tronquée n'est pas sans rappeler la caractéristique que Prince (1978) avait donné pour les clivées à présupposition informative, dont la partie *Qu-+Verbe* ne peut être tronquée, contrairement aux clivées à focus étroit.

La clivée « c'est pas parce que » n'est pas un phénomène propre à l'oral. Nous citons une occurrence extraite du corpus de la Grande grammaire historique du français :

(41) Chez le coiffeur, un monsieur parle avec colère du parlement et de nouveaux impôts votés l'autre jour. « Ce n'est pas parce qu'ils sont votés qu'il ne faut rien faire, dit-il à son coiffeur […] ». (Julien Green, *Journal*)

Cet énoncé pourrait s'analyser comme une clivée à Noyau unique, dont les deux composants ont une relation « bilatérale » pour reprendre les termes utilisés par Sabio.

L'analyse de Sabio soulève un problème : comment se peut-il qu'un noyau unique soit formé de deux constructions qui ne sont ni autonomes, ni en relation de dépendance ? Cette caractérisation paradoxale du rapport entre les deux composantes S_1 et S_2 appelle une explication.

3.1.7. Les clivées en c'est là que, c'est là où.

À la suite de Blanche-Benveniste (2006), Roubaud et Sabio (2015) proposent une étude des clivées *c'est là où V, c'est là que V* à partir de données orales et écrites. Le corpus oral contient 1.740.000 mots et le corpus écrit en contient 2 millions. Les auteurs remarquent que ces clivées sont trois fois plus nombreuses à l'oral qu'à l'écrit et sont par ailleurs plus fréquentes que les clivées qui font intervenir d'autres termes adverbiaux.

Nous reproduisons le tableau récapitulatif des données qu'ils ont relevées :

	oral	écrit	TOTAL
c'est *pour ça/cela*	169	44	213
c'est *là*	**125**	**48**	**173**
c'est *ainsi*	8	80	88
c'est *alors*	1	67	68
c'est *comme ça*	41	7	48
c'est *ici*	0	7	7
c'est *maintenant*	3	2	5
c'est *là-bas*	2	1	3
c'est *après*	2	1	3
c'est *avant*	0	0	0

Parmi les deux variantes de réalisation *c'est là où/que*, les auteurs constatent une meilleure représentation de la forme *c'est là que*.

Ils distinguent les emplois contrastifs de *c'est là où/que* des emplois non contrastifs. Dans les emplois contrastifs, la proforme *là* figure comme un élément régi par le verbe de la clivée :

(42) j'ai connu euh aussi un monsieur qui est + président de la + association antialcoolique de Paris vous savez *rue Poissonnière* c'est *là* que j'ai j'ai connu celui qui m'a envoyé à Laënnec (Corpaix)

En revanche, dans les emplois non contrastifs, *c'est là où/que* n'a pas de relation de dépendance avec le verbe, mais confère à l'énoncé qui suit une saillance discursive qui apparaît dans le cours d'un récit (43), ou fait intervenir la subjectivité de l'énonciateur (44) :

(43) ce sujet éprouve certains problèmes et euh il a certaines difficultés et il s'en tire et il met et il met en jeu des stratégies et c'est *là* que vous entrez en jeu (Corpaix)

(44) mais quand vous lisez un roman comme celui-ci Émile Le Normand euh (…) ça vous renforce dans le (…) dans vos choix c'est *là* que je me dis que j'ai drôlement bien fait de faire euh de faire ce que j'ai fait (…) mais malheureusement tout le monde peut pas le faire quoi (Corpaix)

3.2. Analyses pragmatiques et informationnelles

3.2.1. La grammaire fonctionnelle de Halliday

Halliday (2004) y définit le thème comme le point de départ de l'énoncé, le rhème étant la partie de l'énoncé dans laquelle se développe le thème. Parmi les ressources d'organisation thématiques disponibles qu'il considère, figurent les « thematic equatives » dont la pseudo-clivée est un exemple. Ces « thematic equatives » s'organisent en deux constituants liés par une relation d'identité qui est assurée par la copule. Ainsi, la pseudo-clivée organise la structure thème/rhème sous forme d'une équation qui prend la forme thème = rhème. La relation d'identité s'opère par l'identification du thème d'une part et par l'identification du thème avec le rhème d'autre part. Cette dernière caractéristique entraîne pour Halliday un trait exclusif.

Les constructions clivées illustrées par (exemples adaptés de l'anglais) :

(45) (a) c'est la reine qui a envoyé à mon oncle cette théière
(b) c'est à mon oncle que la reine a envoyé cette théière
(c) c'est cette théière que la reine a envoyée à mon oncle

qui correspondent à la variante « neutre » *la reine a envoyé une théière à mon oncle* ressemblent, selon Halliday, au système d'identification du thème illustré par la pseudo-clivée. En effet, la clivée identifie un élément comme étant exclusif d'un autre. En cela, la clivée est pour Halliday une construction équative comme la construction pseudo-clivée. La clivée n'est pas pour autant un simple dispositif équatif. C'est un système de prédication du thème. La construction clivée présente une répartition thème-rhème, mais dans une structure thématique complexe, à deux niveaux. Il résume son analyse sous forme de tableau (exemple adapté de l'anglais) :

C'	*est son professeur*	*qui*	*l'a persuadé de continuer*
Thème	Rhème	Thème	Rhème
Thème		Rhème	

Au premier niveau de l'analyse, chacun des deux constituants a un thème et un rhème : dans S_1, le pronom de la clivée *it/ce* constitue le thème, l'élément clivé le rhème ; dans S_2, le relatif *qui* est analysé comme le thème et *l'a persuadé de continuer* est le rhème. Au second niveau de l'analyse, la partie S_1 *c'est son professeur* est le thème, le rhème étant constitué de la partie S_2. Ici, le thème englobe non seulement l'élément clivé mais aussi le pronom de la clivée et la copule.

Mais le diable se cache dans les détails du texte de Halliday avec l'analyse contradictoire qui figure également dans son ouvrage. Dans *ce n'est pas le travail qui m'épuise* (exemple adapté de *it wasn't the job that was getting me down*), Halliday confère à l'élément clivé *le travail* (*the job*) un statut thématique, ce thème est nouveau, et constitue aussi le focus de l'information. Dans cette dernière proposition, Halliday attribue le rôle de thème à ce qui constituait le rhème dans la précédente analyse.

Bien qu'Hallyday admette la proximité entre la structure informationnelle (*given vs new*) et la structure thématique, il ne les identifie pas l'une à l'autre. Selon lui, le thème est ce que le locuteur choisit comme point de départ de l'énoncé tandis que ce qui est donné (*given*) est ce qui est connu ou accessible par l'allocutaire : « *Theme + Rheme is speaker-oriented, whereas Given+New is listener-oriented* ».

3.2.2. Focus et présupposé.

Les auteurs s'accordent à distinguer différents types pragmatiques ou informationnels de clivées. Prince (1978) distingue les clivées « *stress-focus* » des clivées à présupposition informative (« *informative-presupposition clefts* »).

3.2.2.1. Clivées « stress-focus »

Dans les clivées « *stress focus* », l'élément clivé est le focus ; il apporte une nouvelle information, souvent de nature contrastive, tandis que la partie S_2 (*that-clause*) fournit de l'information ancienne, connue ou inférable[4]. Cette partie *Qu-+Verbe* a un très bas degré de dynamisme communicationnel et par conséquent, elle peut être fréquemment non réalisée. Voir *supra* ex. (3-4) ou :

---

[4] Nølke (1994 : 132 ; 2001 : 95) fait cependant observer que le focus n'est pas toujours le syntagme clivé, mais peut n'être qu'une partie de celui-ci. Il en donne pour exemple : *C'est la robe blanche que j'aimerais acheter (et pas la bleue)*, où seul l'adjectif est focalisé. Il en conclut que l'identification du focus ne se fait qu'au niveau de l'énoncé (en contexte) et non de la phrase (en langue), ce qui veut dire que la structure syntaxique clivée marque simplement dans quelle zone se trouve le focus, et non quel il est.

(46) Mais ce n'est pas la douleur que tu crains, c'est le dégoût de la bile et des humeurs qui ont corrompu ces choses de la chair. (Garetta, FRANTEXT)

La terminologie varie : ce que Prince appelle les clivées « *stress-focus* » est appelé « *topic-clause* » par Hedberg (1990, 2000), pour qui la partie S_2 (*that-clause*) exprime le topique, compris comme étant l'information ancienne. Les mêmes clivées sont dites « *focus-background* » (focus / arrière-fond) par Karssenberg & Lahousse (2015), qui les illustrent par la paire question / réponse : - *Qui danse ? - C'est mon mari qui danse*. Doetjes, Rebuschi, Rialland (2005) les nomment clivées « *focus ground* ».

3.2.2.2. Clivée à « présupposition informative »

• Selon **Prince**, dans les clivées « à présupposition informative », la nouvelle information se trouve diffusée pour une part dans la partie S_2 (*that-clause*). Contrairement aux clivées « *stress-focus* », elles n'en permettent pas l'effacement. Elles ont pour focus soit un SN sujet, soit un adverbial, généralement de temps ou d'espace, et ce focus n'est pas contrastif. Prince mentionne que son corpus ne donne pas d'attestation de clivées à présupposition informative avec un syntagme nominal objet. Ces clivées à présupposition informative sont illustrées par différents types d'exemples. Nous reproduisons le plus connu d'entre eux ici :

(47) It was *just about 50 years ago* that Henry Ford gave us the weekend. On September 25, 1926, in a somewhat shocking move for that time, he decided to establish a 40-hour work week, giving his employees two days off instead of one.

Certaines de ces clivées peuvent se trouver à l'initiale d'un texte, contrairement aux clivées « *stress-focus* ». L'ex. (47) est le début d'un article de presse. Les énoncés 48-50qui figurent au début d'articles de presse correspondent à la description proposée par Prince :

(48) C'est *dans le cadre très bling-bling de la plage Royale, à Cannes, au milieu du vacarme de musique électronique des réceptions voisines*, que l'oligarque russe Alexander Matmut, 57 ans, a choisi de lancer, le 21 mai, son « nouveau réseau » de salles en Russie. (*Canard Enchaîné*, 24 mai 2017)

(49) C'est *pour remettre la main sur la rédaction, sur le journal de France 2 et sur « l'émission politique »* que le contesté patron de l'info, Michel Field, et sa pédégée, Delphine Ernotte, ont eu la riche idée de virer Pujadas, le 17 mai. (*Canard Enchaîné*, 24 mai 2017)

(50) C'est *avec entrain* que Laurette Gouyet-Pommaret a entamé, le 20 mai, sa « campagne de terrain » dans la 2ème circonscription de l'Ardèche. (*Canard Enchaîné*, 24 mai 2017)

Selon Prince, du point de vue accentuel, l'accent principal tombe sur le constituant clivé dans la clivée « *stress-focus* » et sur la partie *that-clause* dans les clivées à présupposition informative. Mais cette description prosodique n'est pas étayée par des mesures instrumentales sur corpus.

Prince attribue plusieurs fonctions à ce type de clivées. Elles peuvent marquer une information nouvelle comme un fait (47) et se trouver fréquemment dans des narrations

historiques. Elles peuvent aussi marquer une relation de cause à effet. L'exemple (51) cité par Prince :

(51) Here…were the ideas which Hitler was later to use…His originality lay in his being the only politician of the Right to apply them to the German scene after the First World War. It was *then* that the Nazi movement […] gained a great mass following […]

est similaire à ceux que Blanche-Benveniste (2006) avait nommés « clivées à effet de récapitulation », exemplifiées par :

(52) En quarante-deux les bombardements ! Et c'est *là* que beaucoup de gens sont partis de Toulon. (Blanche-Benveniste 2006)

Ou encore elles peuvent correspondre à des clivées qui permettent de marquer de la déférence ou de la politesse :

(53) (a) It's *with great honor* and pleasure that I announce Hilary Putnam (Prince)
(b) c'est *avec plaisir* que je vous reçois à ce séminaire

• **Declerck** (1984), cherchant à en affiner le classement, propose de distinguer trois sous-types : (i) contrastives, (ii) à focus anaphorique non accentué, et (iii) discontinues.

(i) La clivée *contrastive* (« stress-focus », « focus-background ») peut être à topique continu ou discontinu. En voici des exemples (adaptés de l'anglais) :

- La partie S_2 véhicule une information ancienne, elle est un topique continu :

(54) Qui a cassé la fenêtre ? C'est Jean *qui l'a fait*.

- L'élément focalisé est un syntagme nominal donné dans le contexte précédent, dans ce cas-là, le terme focalisé est un topique continu. Ex.

(55) Je lui ai demandé ce qui se passait avec *Jean*. Elle m'a répondu que c'était *lui* la victime du vol.

- L'élément focalisé est un syntagme nominal qui n'est pas donné dans le contexte précédent, dans ce cas-là, le terme focalisé est un topique discontinu. Ex.

(56) Personne ne sait qui a tué cet homme. La police suppose que c'est *un vagabond* qui l'a fait.

(ii) La clivée *à focus anaphorique non accentué :* La partie S_2 véhicule l'information nouvelle, mais présentée comme si elle était ancienne. C'est un topique discontinu. En revanche, le syntagme nominal focalisé est anaphorique, c'est un topique continu par définition. Il est faiblement accentué :

(57) Mais pourquoi tout le monde est intéressé par *l'uranium* ? Parce que c'est *de l'uranium* que tu as besoin pour le pouvoir nucléaire.

Le caractère anaphorique du focus entraîne l'impossibilité pour ces clivées d'apparaître en début de texte.

(iii) La clivée *discontinue.* Dans ce type de clivée, le syntagme focalisé ainsi que la partie S_2 donnent une information nouvelle, en conséquence, selon Declerck, la valeur et la variable sont toutes les deux des topiques discontinus. Une conséquence également est que ce type de clivée peut apparaître au début d'un texte et le topique de cette clivée peut être reconduit dans la suite du discours. Pour exemplifier cette clivée, il reprend l'exemple (47) de Prince cité plus haut.

La classification de Declerck permet la redistribution des clivées à présupposition informative dans la catégorie des clivées à focus anaphorique non accentué comme (57) ou dans la catégorie des clivées discontinues représentée par (47).

Declerck (1988) précise que le caractère « nouveau » de la valeur (i.e. le terme clivé) ne signifie pas son absence de mention dans le contexte précédent. L'élément clivé peut y avoir été mentionné, mais il est nouveau en ce qu'il remplit son rôle d'attribution d'une valeur pour une variable donnée.

• **Karssenberg & Lahousse** (2015) proposent un classement similaire à celui de Declerck. Elles distinguent trois types de clivées : les clivées prototypiques qui ont une articulation informationnelle focus - arrière fond (focus – background) qui correspondent aux clivées contrastives de Declerck ou encore aux clivées stress-focus de Prince. Les clivées topique-commentaire (topic-comment) sont illustrées par cet exemple dans lequel le locatif *là* fonctionne comme un topique mentionné dans le contexte précédent et avec la « pseudo-relative » qui fournit une nouvelle information sur ce topique :

(58) C'est dans la section Est, autrefois la partie soviétique que j'ai été le plus charmé. De plus, c'est *là* que vous décèlerez les principaux clubs, bars et discothèques.

Et enfin la clivée « all focus » est illustrée par cet exemple :

(59) Sur le sommet en surplomb d'une falaise de la côte sud de l'Angleterre, […] un peintre amateur attend, rêvant de pouvoir dessiner un corbeau d'une espèce rare. Mais soudain c'est *une jeune femme qui tombe dans le vide sous ses yeux*.

Ni l'élément clivé ni la relative ne sont donnés dans le contexte précédent, aucun élément n'est présupposé, la clivée apparaît « out of the blue » selon les termes de Karssenberg et Lahousse.

Toutefois ce dernier type (« out of the blue ») pose la question de la pertinence à étendre ainsi la définition de la clivée en se fondant seulement sur des critères pragmatiques et discursifs. Rappelons que la clivée est décrite par les auteurs de tous horizons théoriques comme une construction « segmentée », « coupée en deux », « bi-phrastique », « bi-clausale » etc. (voir *supra*), avec une répartition de part et d'autre de *c'est…que* d'un focus et d'un présupposé. En (59), nous ne voyons donc pas une clivée, mais plutôt l'établissement d'une relation de solidarité entre l'attribut *une jeune femme* et *qui tombe*

dans le vide formant ainsi une unité syntaxique. Cette relation de solidarité est appelée « nexus » dans la tradition scandinave, nous citons la définition de Togeby :

> « On a une relation de solidarité, si deux termes ensemble, assument une fonction qu'aucun d'eux ne peut assumer seul. Il y a donc dépendance réciproque » (Togeby 1985, § 1992, 3)

• **Lambrecht** (2001), qui présente essentiellement des exemples fabriqués en anglais, préfère ne pas séparer la clivée à présupposition informative de la clivée stress-focus : selon lui, il est difficile de proposer une catégorie discursive qui ne se reflète pas dans une catégorie grammaticale et il note la difficulté à établir un critère formel ou encore sémantique qui permettrait de différencier la clivée prototypique de la clivée à présupposition informative. Il envisage donc la clivée comme une même catégorie discursive qui sert dans tous les cas à spécifier une valeur pour une variable. La clivée à présupposition informative serait un exemple d'accommodation pragmatique qui permet l'exploitation d'une structure discursive présuppositionnelle à des fins rhétoriques. Cette analyse est généralisante à tous égards :

- Elle ramène les spécimens dits « à présupposition informative » à des clivées « focus-background » ordinaires, qui ont pour seule particularité que l'information présentée en S_2 comme présupposée n'a pas été explicitement assertée dans le contexte antérieur.

- Elle permet d'attribuer à la construction clivée un signifié constant d'indicateur de structure informationnelle, qui sert à marquer l'élément clivé comme focal et la partie S_2 comme présupposée.

- Elle tient compte du fait qu'une information peut être présentée comme présupposée (= faisant déjà partie du savoir partagé) au moyen de marques de langue, quand bien même elle n'a pas été effectivement et explicitement assertée précédemment. C'est là une manœuvre rhétorique banale[5], que semble méconnaître l'usage de notions comme « clivées topic-comment » ou « all focus ».

- Elle fait apparaître les tentatives de classification de Prince, Declerck, Karssenberg & Lahousse comme de simples catalogues des environnements textuels gauches dans lesquels s'emploie la construction clivée, et non comme des typologies opposant plusieurs types de clivage qui coexisteraient dans la grammaire.

3.2.3. Le contraste

La clivée est analysée comme un outil privilégié pour exprimer le contraste. On citera Jones (1996) parmi d'autres : "The typical effect of clefting is to give a contrastive emphasis to the element which is presented as the object of *c'est*." Pour Kiss (2001), le

---

[5] Voir les notions d'*accommodation* chez Lewis (1979) et de « coup de force présuppositionnel » chez Ducrot :

> « Il est tout à fait courant, et tenu pour légitime, de présupposer, dans un acte d'affirmation, des connaissances que l'auditeur n'a pas encore. » (1972 : 51)

trait [+contrastif] s'ajoute au trait [+exhaustif] à l'œuvre dans le focus qu'elle appelle identificationnel. C'est une variation « paramétrique » qu'elle observe pour le roumain, l'italien, le catalan et le grec. Le focus identificationnel est utilisé dans ces langues si l'opération d'identification est réalisée sur un ensemble restreint d'entités connues des locuteurs.

Declerck (1988) partage le même point de vue : la nature spécificationnelle de la clivée entraîne non seulement un effet d'exhaustivité mais aussi un effet contrastif. En effet, la spécification d'une variable par une valeur, selon ses termes, induit que les autres valeurs potentielles sont rejetées. Le contraste est d'autant plus fort que la liste des valeurs potentielles est restreinte. Dans les énoncés spécificationnels négatifs, le contraste est de nature différente selon que la négation porte sur la partie présupposée ou sur la partie focalisée. Quand la négation porte sur la partie présupposée : *it was John who did not do it* / *c'est Jean qui ne l'a pas fait*, une valeur est sélectionnée et le contraste se manifeste clairement. Quand la négation porte sur la partie focalisée : *it was not John who did it* / *ce n'est pas Jean qui l'a fait*, la clivée rejette un candidat comme valeur correcte pour la variable, il n'y a pas de sélection opérée sur un ensemble de valeurs et pas d'assignation de valeur pour une variable. Cette absence de sélection fait que le seul contraste existant se trouve entre Jean et quelqu'un d'autre et le contraste s'en trouve affaibli.

L'étude comparative des clivées de l'anglais et du français conduite par Lahousse *et al*. (2014) reprend le classement de Declerck. Trois types fonctionnels de clivées sont distingués, aussi bien pour le français que pour l'anglais :

a) les clivées à contraste restreint (*narrowly contrastive*). Leur focus est contrasté avec un ensemble restreint d'autres éléments possibles présent dans le contexte discursif, la liste des valeurs potentielles est fermée :

(60) - On me dit que c'est *Marie* qui a parlé.
- Non c'est *Jean* qui a parlé (Lahousse *et al*. 2014)

b) les clivées à contraste élargi (*broadly contrastive*). Leur élément focalisé est contrasté avec un ensemble non-restreint d'autres éléments possibles :

(61) Il fourgue de l'héroïne pure… de la numéro 4. Cette nouvelle filière… on l'appelle la filière africaine. Pourquoi ? Parce que c'est *un Noir* qui est derrière tout ça. (Lahousse *et al*. 2014)

Dans cette clivée, *un Noir* n'est pas extrait d'un ensemble restreint de personnes mentionnées dans le contexte qui précède et qui auraient organisé un trafic. Il n'en est qu'une figure parmi d'autres, non spécifiées dans le discours qui précède ou qui suit.

c) les clivées non contrastives (*non-contrastive clefts*) qui correspondent à certaines des clivées à présupposition informative de Prince sont quant à elles illustrées pour le français par un exemple de Blanche-Benveniste (2006) :

(62) En quarante-deux les bombardements ! Et c'est *là* que beaucoup de gens sont partis de Toulon

L'information donnée est portée par l'élément clivé et le focus se trouve dans la partie S_2. Ce sont des clivées à effet de récapitulation selon la terminologie de Blanche-Benveniste.

3.2.4. Les clivées *il y a X qui/que…*

Karssenberg et Lahousse (2015) et Karssenberg (2016) dégagent pour les clivées en *il y a X qui* les mêmes articulations informationnelles que pour les clivées en *c'est* : une articulation focus-arrière-fond, une articulation topique-commentaire, et enfin une articulation « all focus ».

L'articulation informationnelle focus-arrière-fond est disponible pour les clivées *il y a X qui* accompagnée ou non de la restriction en *ne…que*. Ces clivées sont illustrées par les exemples (63-64) :

(63) A : Je recherche des modèles de voiture à acheter neuve pour moins de 10 000 euros, où aller ?
B : Bonjour. Il y *a la citroën C1* qui est à moins de 10.000 euros (Yahoo in Karssenberg 2016)

(64) A : Comment faire pour effacer de ma tête l'image du cadavre que j'ai retrouvé hier dans un ravin?
B : je crois *qu'il n'y a que le temps qui te fera oublier cette image*. (Karssenberg 2016)

Dans l'articulation topique-commentaire de l'exemple (65), l'élément clivé *en Turquie*, bien que n'étant pas mentionné dans le contexte précédent, constituerait le topique spatio-temporel et la partie S_2 *que le dirigeant du partie intégriste a pu faire alliance* […] véhicule la nouvelle information non donnée dans le contexte précédent. On notera que dans l'exemple proposé par Karssenberg cette mention préalable n'est pas explicite, elle est inférée par les occurrences *Atatürk* et *son pays*, par ailleurs cette clivée topique – commentaire est réalisée avec *il n'y a que* :

(65) Mais l'essentiel de la marque qu'Atatürk a imposée à son pays semble indélébile. Personne d'ailleurs n'y parle sérieusement de remettre son œuvre en question. Et il n'y a qu'*en Turquie* que le dirigeant du parti intégriste a pu faire alliance, sans que personne parmi ses partisans s'en choque avec une femme aussi visiblement occidentalisée que Tansu Ciller, économiste made in USA. (Le Monde in Karssenberg & Lahousse 2015 Power Point Leuven)

Dans l'articulation « all focus » aucun des éléments présents n'a été mentionné au préalable. Karssenberg (2016) illustre le cas par l'ex. (66) :

(66) tu connais l'histoire de Paf le chien ? non ?!? ben c'est un chien qui traverse la rue. y a *une voiture* qui passe et…paf le chien ! (Yahoo, in Karssenberg 2016)

Selon Karssenberg (2016) le type « all focus » n'est pas possible pour les clivées restreintes par *ne…que* : la restriction entraîne la présupposition d'une partie de la phrase. Cette remarque peut être discutée. En effet, la clivée topique-commentaire (65) ne comporte pas non plus de présupposé puisque la nouvelle information se trouve dans la partie S_2. Or cet exemple comporte une restriction en *ne…que* qui devrait entraîner une présupposition, selon Karssenberg. On rappellera également que la notion de « all focus »

pose un problème quant à la définition même de la clivée (voir *supra*) dont le terme même suppose une « séparation » entre un focus et un présupposé qui n'est pas à l'œuvre ici. D'après les études de Karssenberg et Lahousse (2015), Karssenberg (2016), les clivées en *il y a X qui*, *il n'y a que X qui* sont plus fréquentes dans les écrits informels (forums de discussions par exemple) ou à l'oral que dans des écrits formels. Elles notent aussi que les clivées en *il y a X qui* sont plus fréquentes que les clivées en *il n'y a que X qui*.

Conti (2010, 2017) considère que les constructions *il y a…qu-* sont des dispositifs de constructions. *Il y a* n'est pas un verbe de plein statut mais plutôt un auxiliaire de dispositif. Le syntagme nominal est régi par le verbe de la partie S_2 et non par *il y a* et *il y a* peut se trouver sans variation de temps : *ouais à la base il y a tout le monde qui était toujours dehors* […], ce qui indiquerait une grammaticalisation de la structure. Toutefois, Conti n'en fait pas pour autant un dispositif clivé.

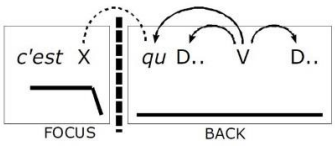
3.3. Analyses prosodiques

Mertens (2012) reprend la distinction de Prince (1978) entre les clivées stress-focus et les clivées à présupposition informative. À ces deux types correspondent respectivement, selon lui, deux types prosodiques de clivées.

- Dans le type stress-focus, le focus de la clivée porte un contour intonatif à frontière terminale et la partie S_2 porte un contour intonatif plat et bas (appelé « appendice bas ») indiquant prosodiquement l'arrière fond informationnel. Lorsque le contour d' « implication conclusif » (noté HB) est utilisé sur le focus, il le renforce et déclenche une interprétation contrastive. La clivée stress-focus est exemplifiée par les deux énoncés :

(67) c'est les livres$_{HB}$- \\ qu'il jette $_{b\text{-}b\text{-}}$
c'est lui $_{B\text{-}B\text{-}}$ \\ qui jette les livres $_{b\text{-}b\text{-}}$.

Mertens schématise ainsi les contours intonatifs de la clivée :



La ligne verticale en pointillé figure une frontière prosodique. Les flèches indiquent les relations de dépendance syntaxique entre le verbe et ses éléments de rection, selon une analyse inspirée de Tesnière. La courbe pointillée indique le lien anaphorique entre le pronom relatif et l'élément clivé.

- Dans la clivée à présupposition informative, illustrée entre autres par :

(68) c'est au contraire d'eux $_{HH}$ qu'on continue à apprendre $_{HB\text{-}}$

c'est l'ensemble de la construction qui comporte des éléments accentués. Il n'y a pas de contour d'appendice sur la partie S_2, mais plutôt des « contours continuatifs variés et éventuellement un contour terminal en fin de la construction ». Le ton HB apparaît sur la syllabe finale d'*apprendre*, signalant ainsi prosodiquement un focus. Selon Mertens, cette clivée comporte donc plusieurs focus, l'un marqué syntaxiquement grâce au clivage et l'autre prosodiquement. Mertens illustre ce type par le prosogramme et la figure qui suivent :

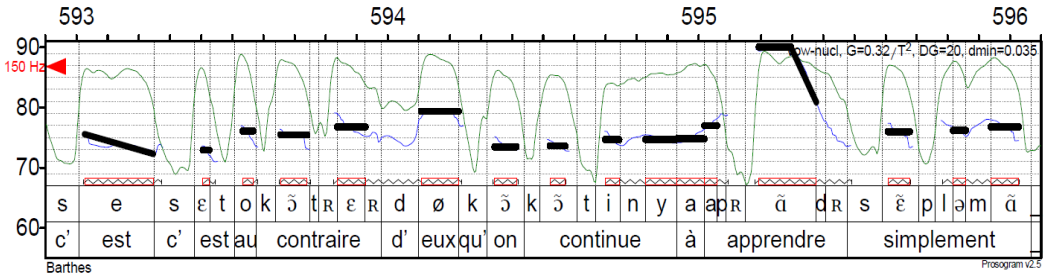
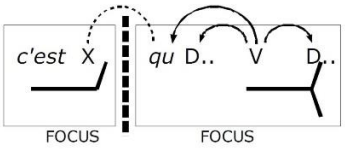


Figure 5. Prosogramme de l'énoncé « c'est au contraire d'eux qu'on continue à apprendre » (corpus Barthes). Contexte : « JC : Quelqu'un qui aurait oublié de lire ou qui aurait oublié de penser qu'ils ont existé, et je pense à Marx et à Freud, serait ignorant de tout. RB : Ah non pas du tout c'est c'est au contraire d'eux… »



Dans le schéma général proposé par Mertens, le contour montant de la partie gauche « indique une continuation ». Le contour montant ou descendant de la partie droite « indique qu'on y rencontre soit une continuation majeure (au contour montant), soit un contour conclusif (au contour descendant). »

Néanmoins, les clivées à présupposition informative recouvrent des exemples qui ne sont pas toujours équivalents d'un point de vue pragmatique et discursif (voir *supra*) et on peut se demander si la stricte correspondance entre un schéma intonatif et la catégorie malgré tout très générale de clivée à présupposition informative est toujours avérée.

Mertens remarque que les clivées à présupposition informative sont plus fréquentes dans les corpus oraux que les clivées « stress focus ». Clech-Darbon *et al.* (1999), Doetjes *et al.* (2004) proposent des analyses équivalentes.

3.4. Analyses diachroniques

Pour Wehr (2005), le développement de la clivée est lié à la façon de marquer le focus en ancien français. Deux marquages de la focalisation y sont possibles. Un marquage syntaxique qui se réalise par l'antéposition du constituant focalisé :

(69) MORZ est, ce savons nos bien, li rois Artus (*Mort du roi Arthur*)

et un marquage accentuel plus saillant de ce constituant. Le développement de la clivée en moyen français et dans le français de la Renaissance serait dû à la perte de l'autonomie rythmique du constituant focalisé au bénéfice d'un rythme « basé sur la phrase », et au passage à un ordre des mots SVO plus contraint. Le développement de la clivée s'étend en moyen français parce que les marquages alternatifs -prosodiques et syntaxiques- se restreignent. Cette proposition soulève au moins deux difficultés : il n'y a pas de définition de ce qu'est un « rythme basé sur la phrase » d'une part, et d'autre part il n'y a pas de définition de ce qu'est la phrase.

Pour Dufter (2008) la source du développement de la clivée en français est due à l'émergence à partir du 16ème siècle de la clivée à présupposition informative. Ces clivées n'existent pas en ancien français et moyen français, mais apparaissent à partir de 1550 avec ce type d'exemples :

(70) (a) C'est tout cela que je puis dire en somme (Bèze)
(b) c'est à ce jour / que nostre muse oisive / veut rompre pour toi son séjour (Ronsard)
(c) C'est la Muse qui engarde / les bons de ne mourir pas (Ronsard)

Rouquier (2014) observe que les clivées sont attestées de façon certaine dès le 12ème siècle mais de façon éparse. Les premiers éléments pouvant être clivés sont référentiels : syntagmes nominaux, noms propres et pronoms. Son relevé n'indique pas de clivée à présupposition informative en ancien français, ce qui correspond aux observations de Dufter. Au 17ème un certain nombre de ces clivées sont attestées dans l'*Encyclopédie* de Pierre Bayle. Nous citerons l'énoncé suivant qui inaugure un paragraphe (comme c'est le cas pour les exemples (48), (49), (50) cités *supra*) :

(71) C'est *avec beaucoup de chagrin* que nous inserons dans les premices de notre travail, un Eloge qui les rendra fort recommandables. (Bayle, *Encyclopedie*, p. 13)

Certains indices morpho-syntaxiques observés dans les clivées peuvent être interprétés en terme de grammaticalisation. Deux usages coexistent pour la flexion en temps. *C'est* peut être en concordance avec la flexion du verbe de la clivée :

(72) ce n'*estoit* pas pour li que elle *ploroit* (Joinville)

Ou bien *c'est* reste au présent tandis que le verbe de la clivée est au passé simple ou au futur :

(73) (a) *c'est* par lui que l'oultraige *fi* (Narcissus)
(b) E ço *sui* jo ki *respundrai* verited (Quatre Livre des Rois)

Il n'existe pas à notre connaissance d'étude portant sur une diachronie longue des clivées.

4. ÉTUDES CONTRASTIVES

À partir d'un corpus constitué d'articles du *Monde*, et de la traduction de ces articles dans *The Guardian Weekly*, Carter-Thomas (2009) compare les clivées du français aux *It-clefts* de l'anglais. Elle récolte 36 occurrences de clivées dans le corpus du *Monde*. Il apparaît

que dans la majorité des cas, le sujet clivé du français n'a pas été traduit comme tel en anglais. En revanche, les compléments adjoints clivés semblent se traduire plus facilement par la clivée correspondante en anglais. Carter-Thomas propose ce tableau récapitulatif :

	Original French *c'est*-cleft	Translated as it-cleft	Other formulation
Subject	15	4	11
Adjunct	19	12	7
Object	2	1	1
Total	36	17	19

Table 2: Distribution of translated *c'est*-clefts according to grammatical category

À partir du corpus parallèle EUROPARL dont il extrait 459 clivées de l'anglais, Dufter (2009) présente une étude des traductions de ces clivées pour l'allemand, le français, l'italien, le portugais et l'espagnol. Il présente le tableau récapitulatif suivant :

Table 1: Translational equivalents of 459 English *it*-clefts in EUROPARL.

	German	*French*	*Italian*	*Spanish*	*Portuguese*
No (correct) equivalent found	0	0	2	1	2
It-cleft equivalents	39	273	180	172	261
Non-*it*-cleft equivalents	420	186	277	286	196
Ratio of *it*-clefts among correct equivalents	**8.5 %**	**59.5 %**	**39.4 %**	**37.6 %**	**57.1 %**

D'après les comptages de Dufter, il apparaît que la structure clivée est conservée dans la majorité des cas en français et en portugais, moins souvent en italien et en espagnol, et peu fréquemment en allemand. Le décalage observé s'explique par les différents types pragmatiques de clivées à l'œuvre dans le corpus. Les clivées « stress-focus » sont attestées dans toutes les langues du corpus. En revanche, ce n'est pas le cas des clivées à présupposition informative pour lesquelles Dufter dégage deux sous-types. Un type dans lequel le focus se trouve sur la partie S_2 et un type « all focus ».

Les clivées pour lesquelles le focus se trouve sur la partie S_2, sont souvent adverbiales et représentées dans la plupart des cas en français par *c'est ainsi que*, *c'est pour ça que*. Elles récapitulent le contexte précédent. Elles sont qualifiées de « cohésives » ou encore « résomptives ». Ce type est bien représenté en anglais, français et portugais tandis que l'allemand, l'italien et l'espagnol utilisent d'autres stratégies discursives. Voici quelques exemples donnés par Dufter :

(74) (a) C'est *avec cette idée en tête* que mon groupe a soutenu cette résolution

(b) It is *with this in mind* that my group endorses this resolution

(c) É *nesta perspectiva* que o meu grupo subscreve a presente resolução

Ces exemples sont mis en regard avec les traductions en allemand, italien et espagnol qui placent en tête d'énoncé l'expression anaphorique :

(75) (a) *In diesem Sinne* unterstützt meine Fraktion die vorliegende Entschließung

(b) *In tale spirito* il mio gruppo sostiene la risoluzione in esame

(c) *Teniendo esto en cuenta* mi Grupo apoya esta resolución

Les clivées « all focus » se trouvent en début de discours, avec un élément clivé souvent adverbial. Ce sont des clivées que l'on trouve en anglais, en français et en portugais alors que l'allemand, l'italien et l'espagnol n'utilisent pas ce type de clivées dans leurs traductions. Elles sont représentées en français, anglais et portugais par des exemples tels que :

(76) (a) c'est *avec beaucoup de tristesse* que l'on suit les événements au Nigéria

(b) It is *with great sorrow* that we follow the events in Nigeria

(c) é *com grande pesar* que acompanhamos os acontecimentos na Nigeria

L'allemand, l'italien, et l'espagnol en revanche proposent une version non clivée de l'énoncé, soit par l'antéposition du constituant, soit par le maintien « in situ » du constituant (en espagnol) :

(77) (a) *Voller Sorge* verfolgen wir die Ereignisse in Nigeria

(b) *con grande apprensione* stiamo seguendo i fatti in Nigeria

(c) hemos seguido los acontecimientos en Nigeria *con gran preocupación*

5. BILAN

Les études sur les clivées sont nombreuses et constituent un terrain privilégié de la pragmatique. Paradoxalement, il existe peu d'études spécifiques sur le français : les travaux ont surtout porté sur l'anglais, notamment dans le cadre de la grammaire générative, et les « gabarits » d'analyse qui ont été proposés ont été repris dans les quelques études sur le français. Les travaux récents sur corpus s'accompagnent d'un souci de description des clivées non prototypiques comme *c'est ainsi que*, *c'est là que* / *où*, *ce n'est pas parce que* ou encore des formulations en *il y a X qui* qui semblent rejoindre désormais le domaine des clivées.

6. ANNEXE

Ouvrages cités

Blanche-Benveniste, C., Deulofeu J., Stefanini J., (1987) *Pronom et syntaxe. L'Approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF.

Blanche-Benveniste, C. (2001) « Prépositions à éclipses », *Travaux de Linguistique* 42-43, 83-95.

Blanche-Benveniste, C. (2002) « Auxiliaires et degrés de verbalité », *Syntaxe et sémantique* 3, 75-97.

Blanche-Benveniste, C.(2002), « Macro-syntaxe et micro-syntaxe : les dispositifs de la rection verbale », in Andersen H.L. & Nølke H. (éds.), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne, Peter Lang, 95-115.

Blanche-Benveniste, C. (2006) « Les clivées françaises de type : c'est comme ça que, c'est pour ça que, c'est là que tout a commencé », *Moderna Språk* 100 (2), 273-287.

Belletti, A. (2015) "The Focus Map of Clefts: Extraposition and Predication", *Beyond Functional Sequence. The Cartography of Syntactic Structures, Vol. 10*. Ur Shlonsky, Oxford University Press, p. 42-60.

Carlier, A. (2004) « Ce sont des Anglais : un accord avec l'attribut ? » Première partie, *L'Information grammaticale*, 103, 13-18.

Carlier, A. (2005) « Ce sont des Anglais : un accord avec l'attribut ? », Seconde partie, *L'Information grammaticale*, 104, 4-14.

Carter-Thomas, S. (2009) « The French c'est-cleft: Function and frequency », *La linguistique systémique fonctionnelle et la langue française*. D. Banks ed., Paris, L'Harmattan, halshs-00276942: 127-157.

Collins, P.C. (1991) *Cleft and pseudo-cleft constructions in English*. London and New York : Routledge.

Conti, V. (2010) « La construction en *avoir SN qui SV* ('j'ai ma copine qui habite à Paris') : une forme de dispositif clivé ? », *Linx*, 62-63, DOI : 10.4000/linx.1353

Conti, V. (2017) *Autour du clivage et de phénomènes apparentés en français contemporain : Le cas des structures en* j'ai X qui, Thèse à paraître, Université de Neuchâtel.

Davidse, K. (2000) "A constructional approach to clefts", *Linguistics* 38, 1101-1131.

De Stefani, E. (2008) « De la malléabilité des structures syntaxiques dans l'interaction orale : le cas des constructions clivées », *Congrès Mondial de Linguistique Française*, J. Durand, B. Habert, B. Laks éds., 703-720.

Declerck, R. (1983) "Predicational clefts", *Lingua* 61, 9-45.

Declerck, R. (1984) "The pragmatics of it-clefts and WH-clefts", *Lingua* 64 (4), 251-428.

Declerck, R. (1988) *Studies on copular sentences, clefts and pseudo-clefts*, Dordrecht, Foris.

Declerck, R. (1994) The taxonomy and interpretation of clefts and pseudo-clefts, *Lingua* 93, 183-220.

Doetjes, J., Rebuschi, G., Rialland A. (2005) “cleft sentences”, *Handbook of French Semantics*, CSLI, 529-552.

Ducrot, O. (1982) *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.

Dufter, A. (2008) “On explaining the rise of *c'est*-clefts in French”, *The paradox of grammatical change : Perspectives from Romance* Ulrich Detges & Richard Waltereit eds. Amsterdam & Philadelphia, John Benjamins, 31-56.

Dufter, A. (2009) “Clefting and Discourse organization: comparing Germanic and Romance”, *Focus and Background in Romance languages*, A. Dufter and D. Jacob eds., Amsterdam & Philadelphia, John Benjamins, 83-121.

Kiss, E.-K. (1998) “Identificational focus versus information focus”, *Language* 74, 254-273.

Kiss, E.-K. (2001) “Discourse configurationality”, *Language Typology and Language Universals. An International Handbook*, Haspelmath, M.; König E.; Oesterreicher W.; Raible W., (eds), Berlin, New-York, de Gruyter. Vol. 2, 1442-1455.

Haegeman, L., Meinunger, A & Vercauteren, A. (2014) “The architecture of it-clefts”, *Journal of Linguistics* 50 (2), 269-296.

Halliday, M. A. K., revised by Matthiessen C., (2004) *An introduction to functional grammar*, London & New York, Arnold, Oxford University Press.

Hedberg, N. (1990) *Discourse Pragmatics and Cleft Sentences in English*,Ph.D dissertation, University of Minnesota, http://www.sfu.ca/~hedberg/Publications.html

Hedberg, N. (2000) “The referential status of clefts”, *Language*76 (4), 891-920.

Jespersen, O. (1927) *A Modern English Grammar on Historical Principles* C. Winter's Universitätsbuchhandlung.

Jespersen, O. (1937) *Analytic syntax*, Copenhagen, Levin & Munksgaard.

Jespersen, O. (1949) *A Modern English Grammar on Historical Principles, completed and published by Niels Haislund*, Copenhague, Ed. Ejnar Munksgaard.

Jones, Michael Allan (1996) *Foundations of French Syntax*, Oxford University Press.

Karssenberg, L. (2016) “French Il y a clefts, existential sentences and the Focus-Marking Hypothesis”, *Journal of French Language Studies*, 1-26.

Karssenberg, L. (2016) « '*Il n’y a que Superman qui porte le slip par dessus le pantalon*'– les clivées en *il n’y a que x qui* », *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF 2016.*

Karssenberg, L. & Lahousse, K. (2015) “French il y a clefts and c’est clefts a corpus-based analysis of their Information Structure”, https://www.arts.kuleuven.be/ling/presentationalclefts/Karssenberg_Lahousse_2015_SLE

Karssenberg, L. & Lahousse, K. (2015) “Two types of clefts in French : Information Structure, existential presupposition & syntax”, *27 February 2015 IGG Perugia*, https://www.arts.kuleuven.be/ling/presentationalclefts/2015_Karssenberg-Lahousse_presentation_IGG41_Perugia

Lahousse, K. (2009) “Specificational sentences and the influence of information structure on (anti-) connectivity effects”, *Journal of Linguistics*45(1), 139-166.

Lahousse, K. (2010) “Information structure and epistemic modality in adverbial clauses in French”, *Studies in Language* 143, 298-326.

Lahousse, K., Borremans, M. (2014) “The distribution of functional-pragmatic types of clefts in adverbial clauses”, *Linguistics* 52 (3), 793-836.

Lahousse, K., Lamiroy, B. (2017) « C’est ainsi que : grammaticalisation ou lexicalisation ou les deux à la fois ? », *Journal of French Language Studies* 27, 161-185.

Lahousse, K., Christopher L., Soare, G. (2014) “Contrast and intervention at the periphery”, *Lingua* 143, 56-85.

Lambrecht, K. (2001) “A framework for the analysis of cleft constructions”, *Linguistics* 39 (3), 463-516.

Lambrecht, K. (2004) « Un système pour l’analyse de la structure informationnelle des phrases. L’exemple des constructions clivées », dans *Structure informationnelle et particules énonciatives. Essai de Typologie*. Carter-Thomas S., Fernandez-Vest J., (eds), Paris.

Léard, J.-M. (1992) *Les gallicismes. Etude syntaxique et sémantique*, Paris, Louvain-la-Neuve, Duculot.

Lewis D. (1979) « Scorekeeping in a language game », *Journal of philosophical logic* 8, 339-495,

Mertens, P. (2012) « La prosodie des clivées », *Penser les langues avec Claire Blanche-Benveniste*, S. Caddéo, M.-N. Roubaud, M. Rouquier, F. Sabio, (eds), Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence,127-139.

Nølke, H. (1994) *Linguistique modulaire. De la forme au sens*, Louvain-Paris, Peeters.

Prince, E. (1978) “A comparison of wh-clefts and it-cleft in discourse”, *Language* 54 (4), 883-906.

Reeve, M. (2011) “The syntactic structure of English clefts”, *Lingua* 121 (2), 142-171.

Riegel M., Pellat J.-C., & Rioul R., (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

Roubaud, M.-N., Sabio, F., (2015) *Les clivées en C’EST LÀ QUE, C’EST LÀ OÙ : structures et usages en français moderne, Hommage à Claire Blanche-Benveniste. Recherches sur la syntaxe verbale en français et en italien*, Roma, Repères-Dorif, http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?art_id=196

Rouget C. & Salze L. (1986), « *C’est…qui, C’est…que*, le jeu des quatre familles », *Recherches sur le Français parlé* n° 7, 117-139.

Rouquier, M. (2014) *L'Émergence des constructions clivées, pseudo-clivées et liées en français* Paris, Classiques Garnier.

Rouquier, M. (à paraitre) « Constructions clivées ». *Grande Grammaire historique du Français*, Prévost S., Marchello-Nizia Ch. (éds), Brepols.

Sabio, F. (2010) « Quelques remarques sur l’organisation syntaxique des énoncés clivés du type 'Ce n’est pas parce qu’une pratique est répandue qu’elle est sans danger' », *LINX* 62-63, 89-110.

Scappini, S. (2006) *Étude du dispositif d’extraction en « C’est…Qu- », différenciation entre une relative et un dispositif d’extraction en C’est…Qu-* », Thèse, Université Aix-Marseille 1.

Togeby, K. (1983, 1985) *Grammaire française*, Akademisk Forlag, Copenhague.

Verwimp, L., Lahousse, K., (2016) “Definite il y a-clefts in spoken French”, *Journal of French Language Studies*, DOI: 10.1017/S0959269516000132, Published online: 23 June 2016.

Werh, B. (2005) “Focusing strategies in Old French and Old Irish”, in J. Skaffari et al. (ed.), *Opening windows on texts and discourses of the past*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 353-379.